



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02240

Numéro SIREN : 814 228 714

Nom ou dénomination : "SAPRIC " Société d'Assistance pour la Promotion et la Réalisation Industrielle et Commerciale

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2017 sous le numéro de dépôt 4836

4836

AGM DE LA SAS SAPRIC

DUPLICATA

Enregistré à : **POLE ENREGISTREMENT DE NICE**

Le 29/06/2017 Bordereau n°2017/760 Case n°3

Ext 4559

Enregistrement : 375 € Pénalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

L'Agent administratif des finances publiques

Stéphane POIRET
Agent des Finances publiques

" SAPRIC "

Société d'Assistance pour la Promotion et la Réalisation Industrielle et Commerciale

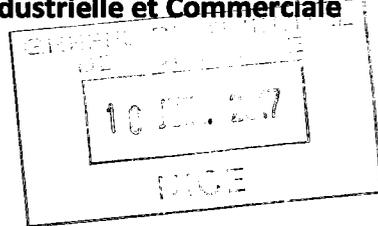
Société par actions simplifiée

Au capital de 25.000 €uros

39 Chemin de TERRON

06200 NICE

RCS NICE B. 814 228 714



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept
Et le vingt et un juin à 14 heures,

Les associés de la société sus désignée se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation, au siège social 39 Chemin de TERRON à NICE.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui est émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par ~~Monsieur Sid-Ahmed~~ **BENSALEM**

L'assemblée générale procède alors à la formation de son bureau.

Monsieur Sid-Ahmed BENSALEM est également appelé comme scrutateur et secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent plus du quart du capital social.

BS BS BS BS

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président donne alors lecture de l'ordre du jour de l'assemblée :

1/ AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- ⇒ Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 DECEMBRE 2016 et examen
- ⇒ Approbation des rapports de gestion, comptes et bilan clos le 31 DECEMBRE 2016
- ⇒ Affectation des résultats
- ⇒ Décisions concernant les conventions relatives aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce
- ⇒ Quitus au Président
- ⇒ Questions diverses

2/ AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- ✓ Augmentation du capital social par incorporation des réserves
- ✓ Modification corrélative des statuts
- ✓ Distributions de dividendes
- ✓ Pouvoirs en vue des formalités

Puis, il dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Les avis de convocation des associés
- La feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Puis Monsieur le Président déclare, ce dont l'assemblée prend acte que les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des associés au siège social, depuis la convocation de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il a été établi, ainsi que sur l'activité de la société en matière de recherche et de développement.

BS BS AS BS

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion et offre la parole à tout actionnaire qui désirerait la prendre.

Diverses questions sont alors satisfaites et des commentaires et observations sont également échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1/ AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale des associés, donne acte au Président de ce que les dispositions légales et statutaires concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, la mise à la disposition des associés, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de gestion, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes les parties et sans réserve, le rapport de gestion et les comptes clos le 31 DECEMBRE 2016, tels qu'ils lui sont présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice un BENEFICE DE 282.045 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de + 282.045 euros de l'exercice de la manière suivante :

- La somme de 10.000 euros est affectée à « la réserve légale »
- La somme de 272.045 euros est affectée provisoirement au poste « report à nouveau ».

BS BS BS BS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices : **NEANT**.

L'assemblée générale des associés, constate par ailleurs, conformément aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce, l'absence de conventions nouvelles et qu'en suite de l'article 59, I, 6° de la Loi LME, et l'article L. 227-9-1 du Code de Commerce, il n'a pas été nommé de Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des associés approuve les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu et le contrôle ont été effectués et donne quitus de son mandat pour ledit exercice au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2/ AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'augmenter le capital social d'une somme de SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75.000 €).

Cette opération est effectuée par incorporation du compte « report à nouveau » à hauteur de 75.000 €uros après affectation du résultat clos au 31 décembre 2016.

Cette augmentation de capital intervient comme suit :

- par voie de création de 750 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune, attribuées aux associés prorata de leur détention dans le capital social

Le capital social se trouve ainsi porté de la somme de VINGT CINQ MILLE EUROS (25.000 €), valeur initiale, à la somme de **CENT MILLE EUROS (100.000 €)**, valeur finale, et ce, à compter de ce jour.

BS BS BS BS

Les actions nouvelles ainsi créées, assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits que les actions anciennes à compter de ce jour.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des associés, décide de distribuer à titre de dividendes aux associés la somme de CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (170.000 €) prélevée sur le poste « Report à Nouveau ».

En conséquence le montant du coupon de chaque action s'élèvera à la somme de 680 €.

La mise en paiement des dividendes pourra s'effectuer à compter de ce jour.

Il est précisé au visa de l'article 243 bis du Code général des impôts que le montant des sommes distribuées ~~non~~ éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à la somme de 170.000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés, en conséquence de la résolution qui précède, décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 7 - APPORTS

Il a été apporté à la société

[1] Lors de sa constitution : la somme en numéraire de 25.000 euros ;

[2] Depuis de sa constitution

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 2017

Augmentation du capital social :

- *par voie de création de 750 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune, attribuées aux associés prorata de leur détention d'actions dans le capital social*

Article 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 100.000 euros.

Il est divisé en 1.000 (mille) actions nominatives, d'une seule catégorie, d'une valeur nominale de 100 euros chacune, entièrement libérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BS BS BS BS

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés, compte tenu des résolutions qui précèdent, donne tous pouvoirs à son Président ou à tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité légale y afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et consigné sur le registre de ses délibérations.

Monsieur Sid-Ahmed BENSALEM



Madame Nadia DAHMANE-BENSALEM
Représentée par Mr Sid-Ahmed BENSALEM



Monsieur Elyace BENSALEM

Représenté par Mr Sid-Ahmed BENSALEM



Madame N'Fissa BENSALEM

Représentée par Mr Sid-Ahmed BENSALEM



" SAPRIC "

Société d'Assistance pour la Promotion et la Réalisation Industrielle et Commerciale

**Société par actions simplifiée
Au capital de 25.000 €uros
39 Chemin de TERRON
06200 NICE**

RCS NICE B. 814 228 714

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 JUIN 2017

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et aux statuts, afin de vous présenter notre rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé clos le 31 DECEMBRE 2016, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes se composent à savoir :

- du bilan,
- du compte de résultats,
- de l'annexe légale qui complète les informations données par le bilan et le compte de résultats

Nous allons maintenant vous exposer le rappel des principaux éléments financiers constatés au titre de l'exercice écoulé.

COMPTES RENDUS COMPTABLES DE L'ACTIVITE

LE COMPTE DE RESULTAT

Au cours de l'exercice écoulé, ouvert le 7 octobre 2015 et clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.293.478 euros.

La production stockée, les subventions d'exploitation ainsi que les reprises sur amortissements se sont élevées à 0.

De sorte que le total des produits d'exploitation ressort à 1.293.478 euros.



En contrepartie de ces produits d'exploitation, nous avons supporté des charges d'exploitation pour un montant total de 883.340 euros.

Afin d'éclairer plus précisément l'appréciation que vous êtes fondé à porter sur notre gestion, nous décomposerons les différents soldes intermédiaires essentiels comme suit:

- Achats de marchandises pour	617.868 €
- Variation de Stock marchandises	0 €
- Achats de Matières Premières et autres approvisionnements.....	0 €
- Variation de Stock matières premières	0 €
- Autres Achats et Charges Externes	240.868 €
- Impôts et Taxes	524 €
- Salaires et Traitements	7.432 €
- Charges Sociales	3.156 €
- Dotations aux amortissements.....	622 €
- Dotations aux provisions	12.868 €
- Autres charges	1 €

De sorte que le RESULTAT D'EXPLOITATION ressort avec un bénéfice de +410.138 €.

A ce résultat, ne se déduisent ni s'ajoutent aucune charges financières ou exceptionnelles, aucun produits financiers ou d'exploitation, mais un impôt sur les bénéfices pour 128.093 euros.

De sorte que la société est donc amenée à présenter au titre de l'exercice écoulé un **RESULTAT NET COMPTABLE EN BENEFICE pour + 282.045 EUROS.**

PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Il s'agit de notre premier exercice.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons pas d'activité particulière dans ce domaine, en dehors de la recherche constante du développement de notre chiffre d'affaires.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons par une gestion saine et rigoureuse poursuivre notre développement.

PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016.

La proportion du capital que représente les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de Commerce s'élevait au 31 décembre 2016 à 0%.

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce, nous vous indiquons ci-après les rémunérations versées, ainsi que les avantages de toute nature alloués aux mandataires sociaux de votre société.

Vous pourrez également prendre connaissance de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DE L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

En ce qui concerne les dépenses et charges somptuaires, il n'en existe aucune.

RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de +282.045 euros de l'exercice de la manière suivante :

- La somme de 10.000 euros est affectée à « la réserve légale »
- La somme de 272.045 euros est affectée provisoirement au poste « report à nouveau ».

Sur le poste « report à nouveau », il sera prélevé

- une somme de 75.000 euros qui sera affectée à l'augmentation du capital envisagée, pour le porter de 25.000 euros à 100.000 euros
- une somme de 170.000 euros qui sera distribuée aux associés

La somme de 27.045 euros demeurera affectée au poste « report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices :

NEANT

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions normales et réglementées sont soumises à l'approbation de l'assemblée.

Entre dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé :

NEANT

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent aucune dépense non admise dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

(Articles L.441-5-1 et D. 441-4 du Code de Commerce)

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe, la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance.

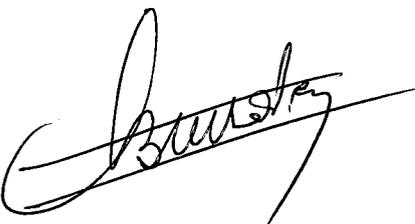
BS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-7 du nouveau Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a, au cours de l'exercice écoulé, pris aucune participation dans aucune société ayant son siège social en France.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, enclosed within a rounded rectangular border. The signature is cursive and appears to read "Bourgeois".



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	07102015	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
Société SAPRIC			39 Chemin de Terron											
SIRET	8	1	4	2	2	8	7	1	4	0	0	0	1	4
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Commerce International de Climatisations Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	363 123	Bénéfice imposable à 15%	47 015	Déficit
Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
V à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ENERALE EXPERTISE ET CONSEIL 5 RUE DE PARIS 06000 NICE Tél: 04 93 47 66 10	Centre d'audit et conseil <i>[Signature]</i> Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu NICE
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 39 Chemin de Terron 06200 NICE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

8	1	4	2	2	8	7	1	4	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1	
				[3 1 1 2 2 0 1 6]		[3 1 1 2 2 0 1 4]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	622	2 528	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 280		2 280		
TOTAL (II)	BJ	5 430	BK	622	4 808		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	317	433 128	
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 822	12 822	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	306 286	306 286		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 032	2 032		
	TOTAL (III)	CJ	754 585	CK	317	754 268	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	760 015	IA	939	759 076		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an **CR**

Clause de réserve de propriété * Immobilisations Stocks Créances

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :25.....000.....)	DA	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	282 045
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	307 045
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 551
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	12 551
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	2 136
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	280 565
	Dettes fiscales et sociales	DY	156 779
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	439 480	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	759 076	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	439 480	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 176	FB	919 594	FC	922 770	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	294 824	FH	75 884	FI	370 708
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	298 000	FK	995 478	FL	1 293 478	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 293 478
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	617 868	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	240 868	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	524	
	Salaires et traitements*					FY	7 432	
	Charges sociales (10)					FZ	3 156	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	622
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	317
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	12 551	
	Autres charges (12)					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	883 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	410 138	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	410 138	

4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	128 093	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 293 478	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 011 433	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	282 045	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
		TOTAL I				CZ		D8	
		TOTAL II				KD		KE	
		TOTAL III				LN		LO	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		
		Matériel de transport *			KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	3 150	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		
	Avances et acomptes				LK		LL		
	TOTAL III				LN		LO	3 150	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		
	Autres participations				8U		8V		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU	2 280	
	TOTAL IV				LQ		LR	2 280	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH	5 430		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
		par virement de poste à poste		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MI		MI		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 150	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	3 150	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 280	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 280	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	5 430	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	622	QN		QO	622
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	622	QW		QX	622
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP	622	ØQ		ØR	622

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II												
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO
TOTAL IV												
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventile	NW			Total général non ventile (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventile (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B
- corporelles			6E	6F	6G
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4
- titres de participation			9U	9V	9W
- autres immobilisa- tions financières(1)*			O6	O7	O8
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	317	317	
	Autres créances clients		UX	433 128	433 128	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 607	11 607
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
		Divers		VP		
	Groupe et associés (2)		VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 215	1 215	
	Charges constatées d'avance		VS	2 032	2 032	
	TOTAUX			VT	450 579	448 299
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
			VU	2 280	VV	

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	280 565	280 565		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 500	1 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 444	3 444		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	128 093	128 093		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 329	23 329		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	412	412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 136	2 136		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX			VY	439 480	439 480	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N, clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 |

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC Néant *

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	282 049	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			XD		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XE		
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			XF		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7	128 093
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL			Resultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									I8
		- imposées au taux de 0 %									ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme									WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions									WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	M8			Y1		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	410 138	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV			
		- imposées aux taux de 0 %									WH			
		- imposées aux taux de 19 %									WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs									NB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :					(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
Mesures d'incitation à l'abatement sur le bénéfice et exonérations *	Majoration d'amortissement *										ND			
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			NF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagee par le report en arriere du déficit		ZI			NG		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										NH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			déficit (II moins I)		XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*				ZL					NL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									NL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					NO	410 138				

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	

Provisions pour dépréciation *	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

Charges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI

↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAPRIC

Néant

Exercice ouvert le : 07102015

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 15

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	922 770
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	370 708
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	0
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 293 478

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	617 868
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	235 014
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	113
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	852 997

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	440 482
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	440 482
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 293 478	
Période de référence	GY	07/10/2015	GZ	31/12/2016
Date de cessation	HR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.P.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 4 2 2 8 7 1 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SAPRIC

ADRESSE (voie) 39 Chemin de Terron

CODE POSTAL 06200 VILLE NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BENSALÉM Prénom(s) SID AHMED

Nom marital % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 2 Voie RUE GERMAINE IMBERT

Code postal 06000 Commune NICE Pays France

Titre (2) M Nom patronymique BENSALÉM Prénom(s) ELYACE

Nom marital % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 143 Voie RUE ALI REMLI

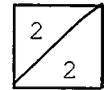
Code postal 16340 Commune BOUZAREAH Pays Algerie

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 1 4 2 2 8 7 1 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAPRIC

ADRESSE (voie)

39 Chemin de Terron

CODE POSTAL

06200

VILLE

NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

BENSALEM

Prénom(s)

NADIA

Nom marital

DAHMANE

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

25

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

143

Voie

RUE ALI REMLI

Code postal

16340

Commune

BOUZAREAH

Pays

Algerie

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

LAKEHAL

Prénom(s)

FISSA

Nom marital

BENSALEM

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

25

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

2

Voie

RUE GERMAINE IMBERT

Code postal

06000

Commune

NICE

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société SAPRIC

39 Chemin de Terron

06200 NICE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

- *Le Compte*
- *Mo - page bordure*

GENERALE EXPERTISE ET CONSEIL
35 RUE DE PARIS

06000 NICE
0492476610

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2016 15 mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (1)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	3 150	6 22	2 528
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 280		2 280	
Total II	5 430	6 22	4 808	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	4 33 445	3 17	4 33 128
	Autres créances	12 822		12 822
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	306 286		306 286	
Charges constatées d'avance (3)	2 032		2 032	
Total III	754 585	3 17	754 268	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	760 015	939	759 076	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2016	15 mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		25 000
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		282 045
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		307 045
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		12 551
	Total III		12 551
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		2 136
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		280 565	
Dettes fiscales et sociales		156 779	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV		439 480
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		759 076

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

439 480

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016 15 mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (I)			
Ventes de marchandises	3 176	919 594	922 770
Production vendue de biens			
Production vendue de services	294 824	75 884	370 708
Chiffre d'affaires NET	298 000	995 478	1 293 478
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			0
Total des Produits d'exploitation (I)			1 293 478
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			617 868
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			240 868
Impôts, taxes et versements assimilés			524
Salaires et traitements			7 432
Charges sociales			3 156
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			622
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			317
Dotations aux provisions			12 551
Autres charges			1
Total des Charges d'exploitation (II)			883 340
I - Résultat d'exploitation (I-II)			410 138
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	15 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 10	1 38
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
	1 28	0 93
Total des produits (I+III+V+VII)	1 293	4 78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 011	4 33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	282	045

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2016	15mois	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 528	0.33
2 1 8 4 0 0 0 0 MOBILIER		3 150	0.41
2 8 1 8 4 0 0 0 AMORT. MOBILIER ET MATERIEL		622-	0.08-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 280	0.30
2 7 5 0 0 0 0 0 CAUTION		2 280	0.30
Total II		4 808	0.63
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		433 128	57.06
4 1 1 0 0 0 0 0 GLOBAL CLIENTS		433 128	57.06
4 1 6 0 0 0 0 0 CLIENTS DOUTEUX		317	0.04
4 9 1 0 0 0 0 0 PROVISION POUR DEPRECIATION CL		317-	0.04-
AUTRES CREANCES		12 822	1.69
4 0 1 0 0 0 0 0 GLOBAL FOURNISSEURS		1 215	0.16
4 4 5 6 6 0 0 0 ETAT TVA DEDUCTIBLE S/ A. B.&S		365	0.05
4 4 5 6 6 2 0 0 T.V.A DEDUC.INTRACOMM.S		49	0.01
4 4 5 6 7 0 0 0 CREDIT DE T.V.A A REPORTER		4 097	0.54
4 4 5 8 6 0 0 0 T.V.A SUR FACT.NON PARVENUES		7 096	0.93
DISPONIBILITES		306 286	40.35
5 1 2 1 1 0 0 0 CREDIT AGRICOLE 43650275617		258 724	34.08
5 1 2 1 2 0 0 0 CIC 43650275617		47 487	6.26
5 3 1 0 0 0 0 0 CAISSE		75	0.01
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 032	0.27
4 8 6 0 0 0 0 0 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 032	0.27
Total III		754 268	99.37
TOTAL GENERAL		759 076	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2016	15mois	
CAPITAL			
1 0 1 3 0 0 0 0 CAPITAL SOCIAL	25 000		3.29
	25 000		3.29
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)			
	282 045		37.16
Total I		307 045	40.45
PROVISIONS POUR RISQUES			
1 5 1 2 0 0 0 0 PROVISION POUR GARANTIES	12 551		1.65
	12 551		1.65
Total III		12 551	1.65
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES			
4 5 5 0 0 0 0 0 COMPTE COURANT ELYACE BENSALEM	2 136		0.28
4 5 5 1 0 0 0 0 SID AHMED BENSALEM	2		0.00
	2 134		0.28
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			
4 0 1 0 0 0 0 0 GLOBAL FOURNISSEURS	280 565		36.96
4 0 8 1 0 0 0 0 FOURNISSEURS FOURN. A RECEVOIR	179 540		23.65
	101 025		13.31
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
4 2 1 0 0 0 0 0 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	156 779		20.65
4 3 1 0 0 0 0 0 U.R.S.S.A.F.	1 500		0.20
4 3 7 0 8 0 0 0 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 422		0.32
4 3 7 1 0 0 0 0 A.G.R.R. REUNICA RETRAITE	85		0.01
4 3 7 5 0 0 0 0 AG2R PREVOYANCE	770		0.10
4 4 4 0 0 0 0 0 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES	167		0.02
4 4 5 2 0 0 0 0 T.V.A COLLECTEE INTRACOMM.	128 093		16.87
4 4 5 6 2 0 0 0 ETAT TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOB.	49		0.01
4 4 5 7 1 0 0 0 TVA COLLECTEE 20%	138		0.02
4 4 7 0 0 0 0 0 AUTRES IMPOTS RETENUE / SOURCE	23 142		3.05
4 4 8 6 0 0 0 0 ETAT CHARGES A PAYER	60		0.01
4 4 8 6 2 0 0 0 CHARGES A PAYER TAXE APPRENTIS	261		0.03
4 4 8 6 3 0 0 0 CHARGES A PAYER FORMAT° PROF	51		0.01
	41		0.01
Total IV		439 480	57.90
TOTAL GENERAL		759 076	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2016	15mois	
VENTES DE MARCHANDISES	922	770	71.34
7 0 7 1 0 0 0 0 VENTES MARCHANDISES 20 %	1	035	0.08
7 0 7 2 0 0 0 0 VENTES MARCHANDISES EXPORT	875	348	67.67
7 0 7 3 0 0 0 0 LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES	44	245	3.42
7 0 7 4 0 0 0 0 VENTES EXO TVA	2	141	0.17
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	370	708	28.66
7 0 6 2 0 0 0 0 PRESTATIONS DE SERVICES 20%	294	733	22.79
7 0 6 3 0 0 0 0 PRESTATION DE SERVICES EXPORT	9	737	0.75
7 0 6 4 0 0 0 0 PRESTATIONS DE SERVICES INTRAC	12	358	0.96
7 0 8 1 0 0 0 0 TRANSPORT A 20%		91	0.01
7 0 8 2 0 0 0 0 TRANSPORT EXO	48	535	3.75
7 0 8 3 0 0 0 0 TRANSPORT INTRACOMMUNAUTAIRE	5	255	0.41
Chiffre d'affaires NET	1 293	478	100.00
AUTRES PRODUITS		0	
7 5 8 0 0 0 0 0 PRODUITS DIVERS GESTION		0	0.00
Total des Produits d'exploitation	1 293	478	100.00
ACHATS DE MARCHANDISES	617	868	47.77
6 0 7 1 0 0 0 0 ACHAT MARCHANDISES 20%	3	520	0.27
6 0 7 3 0 0 0 0 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRES	48	415	3.74
6 0 7 4 0 0 0 0 ACHATS FRANCHISE DE TVA	565	934	43.75
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	240	868	18.62
6 0 4 0 0 0 0 0 SOUS TRAITANCE	34	664	2.68
6 0 6 3 0 0 0 0 FOURNITURE D'ENTRETIEN PET. EQ	1	110	0.09
6 0 6 4 0 0 0 0 FOURNITURES ADM.		944	0.07
6 1 3 2 0 0 0 0 LOCATION IMMOBILIERE	5	287	0.41
6 1 3 2 0 1 0 0 LOCATION PARKING		455	0.04
6 1 3 5 0 0 0 0 LOCATIONS MATERIELS		113	0.01
6 1 4 0 0 0 0 0 CHARGES LOCATIVES	1	083	0.08
6 1 6 1 0 0 0 0 ASSURANCES	2	101	0.16
6 1 6 2 0 0 0 0 ASSURANCES COFACE	10	000	0.77
6 1 6 3 0 0 0 0 ASSURANCES COMPLEMENTAIRES		163	0.01
6 1 7 0 0 0 0 0 ETUDES ET RECHERCHES	4	480	0.35
6 2 2 1 0 0 0 0 COMMISSIONS	18	000	1.39
6 2 2 1 0 1 0 0 COMMISSIONS ETRANGERS	79	555	6.15
6 2 2 6 0 0 0 0 HONORAIRES	7	254	0.56
6 2 2 6 0 1 0 0 HONORAIRES COFACE SURVEILLANCE	2	884	0.22
6 2 2 7 0 0 0 0 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1	018	0.08
6 2 3 0 0 0 0 0 PUBLICITE		331	0.03
6 2 3 8 0 0 0 0 POURBOIRES		50	0.00
6 2 4 1 0 0 0 0 TRANSPORTS ACHATS EN FRANCHISE	6	330	0.49
6 2 4 1 1 0 0 0 TRANSPORTS SUR ACHATS		334	0.03
6 2 4 1 2 0 0 0 TRANSPORT SUR ACHATS INTRACO		670	0.05
6 2 4 2 0 0 0 0 TRANSPORTS SUR VENTES	48	797	3.77
6 2 5 1 0 0 0 0 DEPLACEMENTS MISSIONS	6	946	0.54
6 2 5 7 0 0 0 0 FRAIS DE RECEPTION		434	0.03
6 2 6 0 0 0 0 0 ORANGE 0493441227		397	0.07
6 2 6 1 0 0 0 0 ORANGE 0645690548		531	0.04
6 2 6 2 0 0 0 0 FRAIS PTT		67	0.01
6 2 7 0 0 0 0 0 FRAIS BANCAIRES	3	503	0.27

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2016	15mois	
62710000 CRCA COM° CREDOC	1	510	0.12
62720000 FRAIS BANCAIRES PORT TVA 20%		900	0.07
62730000 FRAIS BANCAIRES CIC		454	0.04
62800000 COTISATIONS		2	0.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		524	0.04
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		51	0.00
63330000 PART.FORMATION.CONTINUE		41	0.00
63511000 C.F.E.		433	0.03
SALAIRES ET TRAITEMENTS		7 432	0.57
64110000 PERSONNEL REMUNERATIONS		7 432	0.57
CHARGES SOCIALES		3 156	0.24
64510000 COTISATIONS URSSAF		2 281	0.18
64520000 COTISATIONS PREVOYANCE		167	0.01
64530000 COTISATIONS RETRAITE		622	0.05
64580000 AUTRES CHARGES SOCIALES		85	0.01
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		622	0.05
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		622	0.05
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		317	0.02
68174000 PROVISION DEPRECIAT° CLIENTS		317	0.02
DOTATIONS AUX PROVISIONS		12 551	0.97
68150000 PROVISION POUR RISQUE ET CHARG		12 551	0.97
AUTRES CHARGES		1	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		1	0.00
Total des Charges d'exploitation		883 340	68.29
Résultat d'exploitation		410 138	31.71
Résultat courant avant impôts		410 138	31.71
IMPOTS SUR LES BENEFICES		128 093	9.90
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES		128 093	9.90
Total des produits		1 293 478	100.00
Total des charges		1 011 433	78.19
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		282 045	21.81